



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Montpellier, le 26 octobre 2023

Affaire suivie par : Bénédicte POPIN
DREAL – Direction Aménagement - DHL
benedicte.popin@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 04 34 46 66 89

Le bureau du Comité régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH) s'est réuni le mardi 24 octobre 2023 à Montlaur, Haute-Garonne, sous la présidence de Madame Sylvie Lemonnier, Directrice adjointe de la DREAL d'Occitanie, et de Monsieur Sébastien Freyburger, Chef du service Habitat-Logement du Conseil régional d'Occitanie.

Le présent procès-verbal ne porte que sur le point 1 de l'ordre du jour :

1 . Extension du périmètre de l'EPFL Béarn Pyrénées sur les communes de Ferrières et Arbéost dans les Hautes-Pyrénées

Participaient au bureau du CRHH

Co-Présidente

Sylvie Lemonnier

DREAL représentant le préfet de région

Co-président

Sébastien Freyburger

Région

1 – Collège représentant les collectivités territoriales et leur groupement

Ingrid Mampouma	Région
Muriel Bercot	Région
Julien Duvignacq (matin)	Région
Anne Van den Broeck	Département de l'Hérault
Marie-Christine Neuman	Département de la Haute-Garonne
Pablo Arce	CA SICOVAL
Eléa Sattler	CA SICOVAL
Valérie Vignau	CA SICOVAL
Bérandère le Gouet	CA SICOVAL
Nacéra Reziga	CA Muretain
Vincent Germa	CA Muretain
Noémie Roubelet	CA Grand Montauban
Nora Ben-Mohamed	CA Grand Montauban
Magali Joullié	CA Grand Montauban
François Perea (après-midi)	CA Hérault Méditerranée
Marine Bodenant (après-midi)	CA Hérault Méditerranée

2 – Collège des professionnels intervenants dans le domaine du logement, du foncier, de l'immobilier, de la construction et des moyens financiers

Nicolas Séminel	Banque des Territoires
François Magne (après-midi)	Action Logement
Stéphanie Porte (matin)	Action Logement
Raymond Rumeau	EPFL Toulouse
Thierry Saint-Luc	CAF
Sabine Veniel le Navenec	HSO
Pierre Casteras	Soliha

3 – Collège de représentants d'organismes intervenant dans le domaine de l'accueil, du soutien de l'hébergement, de l'insertion. Associations

Xavier Renier	URAF Occitanie
Renée Humeau	UDAF Haute-Garonne
Mélanie Baillot	ADIL Occitanie
Sylvie Chamvoux	FAP
Yves Gavalda	FAP
Emilie Taberly	URHAJ
Romain Méjean	URHAJ
Michel Bouquet	FAS

Participaient au bureau du CRHH sans voix délibérative

Nicolas Rasson	DREAL
Isabelle Rigaud	DREAL
Bénédicte Popin	DREAL
Kévin Hidalgo	DREAL
Ingrid Tarquin	DREAL
Willy Lemee	DREETS
Davy Houpert (en visio - après-midi)	DDTM des Pyrénées Orientales
Marie-Line Pommet	DDT de Tarn-et-Garonne
Sophie Delbreil	DDT de Tarn-et-Garonne
MD Vidal	DDT de Tarn-et-Garonne
JM Darde	DDT de la Haute-Garonne
Agnès Bernabeu	DDTM du Gard
Laurine Barthes	DDTM du Gard
Aida Lakehal	DDTM de l'Hérault
Antoine Averseng	DDTM de l'Hérault
Christophe Antoine	DDT du Tarn
Marie-José Carrère	DDT du Gers
Jean-Michel Dardé	DDT de la Haute-Garonne
Manuel Pauchet	EPF Occitanie
Anthony Zajdowicz (en visio -matin)	EPFL Béarn

Sylvie Lemonnier, directrice adjointe de la DREAL, introduit ce point de l'ordre du jour qui porte sur la demande d'extension du périmètre de l'EPFL Béarn Pyrénées sur les communes de Ferrières et Arbéost dans les Hautes-Pyrénées en précisant que cette démarche est soumise à l'avis du CRHH.

Rapporteur :

Anthony Zajdowicz, directeur de l'EPFL

Anthony Zajdowicz, directeur de l'EPFL présente le territoire concerné de l'EPFL qui est constitué de 334 communes, 6 EPCI et près de 340 000 habitants. Les 2 communes concernées en Occitanie font partie de la communauté de communes du Pays de Nay, l'EPCI ayant sollicité son adhésion à l'EPFL le 26/06/23, approuvée par le conseil d'administration de l'EPFL le 05/07/23.

Les enjeux liés à l'adhésion de cette communauté de commune sont multiples :

- un SCoT approuvé en 2019 qui prévoit de réduire la consommation d'espaces agricoles et naturels, de rationaliser l'utilisation du foncier, de réinvestir les friches urbaines ou industrielles et de favoriser des opérations d'aménagement,
- Une ORT opération de revitalisation de territoire (2020) qui vise la reconquête du parc de logements vacants, de locaux commerciaux et artisanaux, médicaux et la création de lieux d'animation et/ou culturels, touristiques,
- un PCAET en 2022 qui vise à contenir l'artificialisation des sols, renaturer la ville, cheminements doux, développer les énergies renouvelables, agriculture urbaine...donc un fort besoin de portage du foncier.

Par ailleurs la Loi « climat et résilience » (août 2021) à 2050 : zéro artificialisation nette (ZAN) invite les collectivités à se mobiliser pour plus de sobriété foncière dont la maîtrise du foncier est un préalable pour projets structurants du territoire. L'adhésion de cet EPCI requiert l'avis des CRHH de Nouvelle Aquitaine, qui a déjà donné un avis favorable, et d'Occitanie pour les deux communes concernées.

Proposition soumise au vote : donner un avis favorable à la demande d'extension du périmètre de l'EPFL Béarn Pyrénées sur les communes de Ferrières et Arbéost dans les Hautes-Pyrénées

Nombre de votant : 18

Ne prends pas part au vote : 1

- Conseil départemental de Haute Garonne

Abstentions : 0

Contre 0

Pour : 17

Le bureau du CRHH émet un avis favorable à la proposition d'extension du périmètre de l'EPFL Béarn Pyrénées sur les communes de Ferrières et Arbéost dans les Hautes-Pyrénées

La Directrice adjointe de la DREAL Occitanie



Sylvie LEMONNIER

